



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie <sup>1</sup>

**Contes et récits des peuples moïs et annamites / Georges Bloy**  
**éd. Malassis - Équateurs, 2015**  
**cote : 60.408**

Georges Bloy est l'un des frères cadets de Léon Bloy, l'essayiste et romancier un peu oublié de nos jours, auteur de *Le désespéré* (1887), *La femme pauvre* (1897), *Belluaires et Porchers* (1905).

Georges, né en 1848 et enfant rebelle, s'engagea comme matelot dans la Marine. Dans ce cadre, il fut envoyé en 1865 en Cochinchine, dont une partie avait été saisie par la France en 1859 et 1862. Il occupe ensuite divers emplois subalternes dont il est successivement chassé pour inconduite. En 1875, puis de 1877 à 1879, il séjourne chez les Montagnards des forêts. Il est condamné à un an de prison fin 1879 pour s'être opposé à un chef de canton vietnamien, qu'il accusait de rançonner et de brutaliser les minorités locales.

En 1882, il adresse au gouverneur français de la Cochinchine un manuscrit, « Du commerce et de l'agriculture chez les Moïs », dont des fragments seront publiés la même année dans la revue locale *Excursions et Reconnaissances*, puis dans le *Journal officiel de la Cochinchine française*, ou encore dans *Le Foyer illustré* (à Paris). Et même, plus tard, dans le *Mercure de France* de janvier 1961. En 1884, G. Bloy se plaint de l'administrateur français de la province de Thu-Dau-Mot : il continue de prendre le parti des minorités qui y habitent, ce qui finit par lui valoir en 1886 une condamnation à six ans de travaux forcés en Nouvelle-Calédonie.

Selon la loi, prévue pour accroître la population blanche de la Grande Île, fut-elle d'origine bagnarde, il doit rester sur place à l'expiration de sa peine en 1892, et devient pêcheur. Malgré les interventions de son frère auprès des autorités françaises, il ne sera jamais réhabilité, et mourra dans l'île en 1908.

Le manuscrit de ces *Contes et récits annamites* a été retrouvé à la Médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle dans les papiers du biographe de Léon Bloy ; ce dernier a dû le recevoir de son frère lors de son passage à Paris en mai 1881. Il est parfaitement publié aujourd'hui par Joseph Calice.

Les histoires recueillies et ici publiées sont des récits, plaisamment écrits, de plaisanteries, de vols et de tromperies, un festival d'astuces pour se moquer du monde, selon



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

les traditions de la région, du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Les « héros » de ces histoires, ou historiettes, quelquefois paillardes, rivalisent d'habileté et d'imagination pour tirer parti de leurs victimes. Tout cela selon les traditions populaires : les animaux parlent et entendent ce que les hommes disent d'eux.

Et, en plus de ces facéties, ces histoires sont de véritables contes ethnologiques relatant des coutumes réelles. Sont évoqués ainsi, entre autres, les échanges, le commerce, les techniques agricoles, le mariage (lors duquel c'est le garçon qui va habiter dans le village de sa jeune épouse), la chasse aux éléphants, la pêche et les poissons, les interdits, les maladies, le vin de riz, les poisons et les drogues les plus redoutables et les plus maléfiques.

On s'amuse et on s'instruit : parfait. Si quelques textes ont été corrigés par Léon Bloy, le talent de son frère fait regretter son silence ultérieur, et sa mort un peu misérable. Que n'a-t-il écrit la même chronique sur la vie des bagnards de Nouvelle-Calédonie...

**Bernard Dupaigne**